



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 1.2

Numéro de la demande : 2010-3046
Demande : Nouvelle source de matière active de qualité technique par un nouveau titulaire d'homologation
Produit : Chlorpyrifos de qualité technique de NASA
Numéro d'homologation : 31418
Matière active (m. a.) : chlorpyrifos
Numéro de document de l'ARLA : 2432893

Contexte

La source de chlorpyrifos utilisée pour déterminer l'équivalence chimique porte le numéro d'homologation 25823.

Objet de la demande

La présente demande a pour objet l'homologation d'une nouvelle source pour la matière active, le chlorpyrifos, par un titulaire d'homologation différent.

Évaluation des propriétés chimiques

Nom commun : Chlorpyrifos
Nom chimique UICPA : *O,O*-diéthyl-*O*-(3,5,6-trichloro-2-pyridyl) phosphorothioate
Nom chimique CAS : *O,O*-diéthyl-*O*-(3,5,6-trichloro-2-pyridyl) phosphorothioate

Le chlorpyrifos de qualité technique de NASA présente les propriétés suivantes :

Propriété	Résultat
Couleur et état physique	Poudre cristalline allant du blanc ou blanc cassé
Concentration nominale	98,5 %
Odeur	Inodore
Densité	0,977 g/ml à 20 °C
Pression de vapeur	2,7 mPa à 25 °C
pH	S. O.

Propriété	Résultat
Solubilité dans l'eau	0,0016 g/L
Coefficient de partage n-octanol/eau (K_{oc})	Log K_{oc} = 4,7

Les exigences concernant les propriétés chimiques du chlorpyrifos de qualité technique de NASA ont été remplies.

Évaluation sanitaire et environnementale

Étant donné que la nouvelle source de chlorpyrifos est chimiquement équivalente à la source homologuée, le profil de risque pour la santé et l'environnement devrait être semblable à celui du produit utilisé pour déterminer l'équivalence chimique. Aucune évaluation supplémentaire n'est requise.

Évaluation de la valeur

Aucune évaluation de la valeur n'est requise pour les matières actives de qualité technique.

Conclusion

Après évaluation de la demande mentionnée, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a déterminé qu'elle pouvait appuyer l'homologation du chlorpyrifos de qualité technique de NASA.

References

PMRA Document Number	Reference
1930116	2010, Chemistry Part 2-NASA Chlorpyrifos-Chemistry-CPP TECH CANADA-Volume 1 not confidential, DACO: 2.1,2.14.1,2.14.10,2.14.11,2.14.12,2.14.13,2.14.2,2.14.3,2.14.4,2.14.5, 2.14.6, 2.14.7,2.14.8,2.14.9,2.2,2.3,2.3.1,2.4,2.5,2.6,2.7,2.8,2.9
1930117	2010, Chemistry Part 2-NASA Chlorpyrifos-Chemistry-CPP TECH CANADA-Volume 2 confidential, DACO: 2.11.1,2.11.2,2.11.3,2.11.4,2.12.1,2.13.1,2.13.2,2.13.3,2.13.4 CBI
1930118	2009, ANALYSIS OF CHLORPYRIFOS ACTIVE INGREDIENT CONTENT IN FIVE REPRESENTATIVE PRODUCTION BATCHES OF CHLORPYRIFOS TECHNICAL USING GAS CHROMATOGRAPH, DACO: 2.13.1,2.13.2,2.13.3,2.13.4 CBI

2034508	2009, METHOD VALIDATION FOR ANALYSIS OF CHLORPYRIPHOS TECHNICAL GRADE ACTIVE INGREDIENT (TGAI) AND ASSOCIATED IMPURITIES, DACO: 2.13.1,2.13.2 CBI
2034509	2009, ANALYSIS OF FIVE REPRESENTATIVE PRODUCTION BATCHES OF CHLORPYRIPHOS TECHNICAL GRADE ACTIVE INGREDIENT (TGAI) TO DETERMINE % CHLORPYRIPHOS AND TO QUANTIFY ASSOCIATED IMPURITIES, DACO: 2.13.1,2.13.2 CBI
2071937	2011, ANALYSIS METHOD OF CHLORPYRIFOS TECHNICAL/[CBI REMOVED], DACO: 2.13.1,2.13.4 CBI
2071938	2011, Method Validation for Analysis of Chlorpyrifos Technical Grade Active Ingredients and [CBI removed] as its associated Impurity., DACO: 2.13.1,2.13.4 CBI
2071939	2011, [CBI revmoed] - chlorpyrifos chromatograms- [CBI removed] free, DACO: 2.13.3 CBI
2071940	2011, [CBI removed] - graphs, DACO: 2.13.3 CBI
2071941	2010, Certificate of analysis-Chlorpyrifos, DACO: 2.13.3 CBI

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2014

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.